

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONT-LOZÈRE

## *La Gazette*

*Été 2024 - 12*



Photo Murielle FANTINI



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Alors qu'un printemps pluvieux et frais nous a offert une nature luxuriante, parfaite pour que notre territoire accueille au mieux les estivants, force est de constater que cette saison s'est jusqu'à présent révélée maussade.

Temps frais, contexte politique inquiétant, Jeux Olympiques ... Toute la France semble souffrir d'une baisse de fréquentation touristique qui souhaitons-le ne sera que passagère et peut-être endiguée par le prolongement de la saison au-delà de l'été, grâce à l'action conjuguée de l'office de tourisme et des acteurs locaux.

Dans cette douzième gazette, vous apprécierez les actions menées par la Communauté de Communes, en étroite collaboration avec les vingt et une communes du territoire et en lien avec nos partenaires financiers ou autres.

Ensemble, nous menons une action ambitieuse en faveur du maintien de la population, mais aussi en tourisme et de la culture.

Bonne lecture !

Jean de LESCURE

Journal de la Communauté de Communes MONT-LOZÈRE, Route du Mont Lozère, Le Bleynard 48190 MONT-LOZÈRE ET GOULET / n°12 - Été 2024 / ISSN : 2677-45 / Conception : Communauté de Communes Mont-Lozère

Crédits photos : CCML / Murielle FANTINI / Elise FRASLIN / Nicolas MICHEL / Aline MOUSSET / Nicolas ROUDIL / Pixabay.com

## SOMMAIRE

BUDGET : le vote du budget : une performance sportive .....	Page 3
ÉCONOMIE : espace intercommunal de Brenoux en fonction .....	Page 4
TRAVAUX : des rénovations sur le podium .....	Page 4
ENVIRONNEMENT : l'importance des partenariats .....	Page 5
JEUNESSE : médaille d'or pour nos accueils de loisirs .....	Page 6
SPORT : la Halle des Sports Gratassac, un outil pour tous .....	Page 6
SERVICES AU PUBLIC : France Services, proche de vous, proche de chez vous ....	Page 7
un soutien indéfectible aux associations .....	Page 8
TOURISME : un office de tourisme de compétition .....	Page 9
accueil des visiteurs .....	Page 10
SAISONNIERS : qui dit "saison", dit "saisonniers" ! .....	Page 11
FOCUS SANTÉ : offre médicale "généralistes et spécialistes" .....	Page 12

Pour toute information,  
les services de la CCML  
restent à votre disposition  
au 04.66.31.68.85  
et par mail [accueil@ccmontlozere.fr](mailto:accueil@ccmontlozere.fr)



Toutes les infos sur la CCML  
en scannant le QR code



# BUDGET

## LE VOTE DU BUDGET : UNE PERFORMANCE SPORTIVE

C'est le 5 avril 2024 à Saint-André Capcèze que les élus communautaires ont voté le budget principal et les budgets annexes de la Communauté de Communes Mont-Lozère.

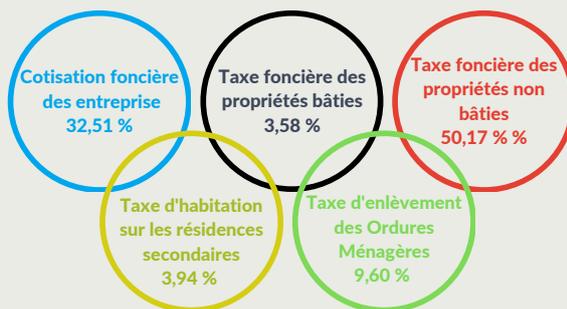
Ces budgets, aux moyens conséquents, permettront d'**entretenir le patrimoine, d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'offre de services**. Les ambitions fortes pour le territoire s'accompagnent d'une **gestion financière rigoureuse** comme le démontrent l'absence d'augmentation des taux d'imposition depuis 2017, des **dépenses de fonctionnement maîtrisés** et un fonds de roulement en fin d'exercice qui s'élève à 647 447 €.

Ces indicateurs démontrent une **gestion saine et responsable**, assurant des projets ambitieux tout en maintenant la stabilité financière.

### DES PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR UN TOTAL DE 2 060 400 € :

- Bâtiment enfance et jeunesse (ALSH Brenoux / Bleynard / Villefort) : 1 305 000 €
- Défense contre les incendies : 119 400 €
- Services publics (Bureau itinérant Office de tourisme et France services) : 80 000 €
- Aménagement déchetteries : 59 000 €
- Bâtiments administratifs et techniques : 497 000 €

### TAUX DE FISCALITÉ : PAS D'AUGMENTATION DEPUIS 2017



### BUDGET PRIMITIF 2024

Budgets	Principal	Ordures ménagères	SPANC*	SPA* Tourisme	PMR*
Fonctionnement	5 592 349 €	805 400 €	88 200 €	182 547 €	93 200 €
Investissement	2 767 506 €	288 000 €	20 744 €	7 490 €	59 002 €
Total	8 359 855 €	1 093 400 €	108 944 €	190 037 €	155 202 €

\*Service Public d'Assainissement Non Collectif / \*Service Public Administratif Tourisme (office de tourisme)

\*Point Multiple Rural

### CHIFFRES CLÉS

- 6 budgets pour 10 millions d'euros
- 611 464 € d'excédent sur la section de fonctionnement
- montant de la dette 989 729 €, soit 171 € par habitant

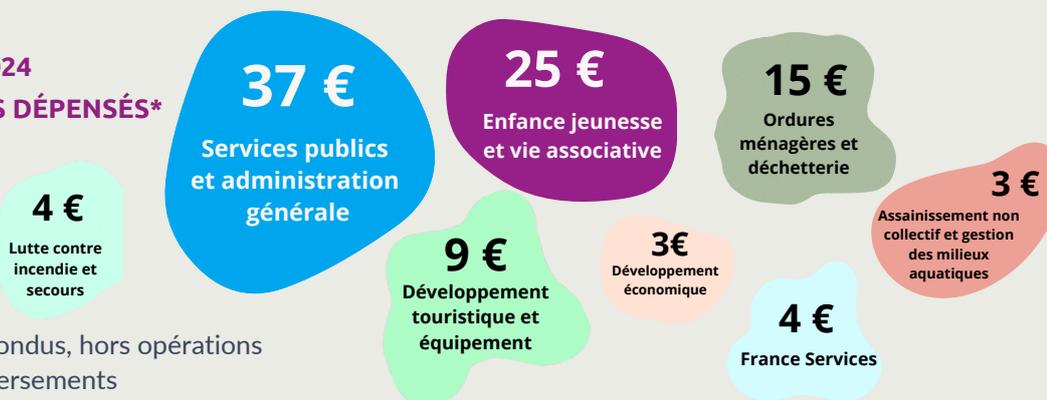
### LES PRINCIPALES RECETTES

- 720 200 € de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers.
- 3 M€ de recettes de fiscalité directe locale (taxe foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises (CFE), taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

### RÉPARTITION

#### DES BUDGETS 2024

#### POUR 100 EUROS DÉPENSÉS\*



\*tous budgets confondus, hors opérations comptables et reversements

## ECONOMIE

### ESPACE INTERCOMMUNAL DE BENOUX

### UN NOUVEAU LIEU AU SERVICE DE LA POPULATION

**Le bassin de vie du Valdonnez était jusqu'à présent le seul à ne pas avoir bénéficié d'investissement d'ampleur**

Le chantier de construction de l'espace intercommunal débuté en juin 2023 sur la commune de Brenoux s'est achevé en cette fin de printemps 2024.

La Maison d'Assistants Maternels "BARBAMA'MAM" a investi les lieux dès ce mois de juillet. Pour rappel, la CCML prenait en charge le loyer de l'ancien lieu d'accueil depuis la création de l'association. Aujourd'hui, elle est naturellement accueillie gratuitement dans ces locaux adaptés à la garde des plus jeunes.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) "Les Petits Malins" a également sa place dans ce bâtiment.

De même, un bureau a été prévu pour l'accueil de la permanence "France Services". Aussi après plusieurs années à se partager dans les trois communes du Valdonnez que nous remercions, les animateurs vont pouvoir accueillir les administrés en un seul lieu dès septembre.

Ce bâtiment d'un coût de 754 680 € a été financé grâce au concours de l'État (DETR) à hauteur de 50 %, du Département à hauteur de 12 % et de la Région pour 8 %, laissant à la CCML un autofinancement de 30 %.



## TRAVAUX

### DES RÉNOVATIONS SUR LE PODIUM

**Mur de la déchetterie de Villefort : un mur qui met tout le monde d'accord !**

Le mur de soutènement de la déchetterie de Villefort souffrait d'un vieillissement qui mettait en danger l'infrastructure. Il devenait donc urgent de refaire ce mur dont l'assise se tient chez un particulier.

Le mur a donc été repris depuis la base par l'équipe de techniciens de la CCML.

**Une réussite tant esthétique que technique que l'on peut apprécier depuis la route de Pied de Borne ... L'hiver !**



Mur de la déchetterie en travaux

### La lavogne de Combret à nouveau opérationnelle

La réserve d'eau du Laquet avait été créée pour l'abreuvement des animaux par l'Association Foncière Pastorale de Combret en 1990.

Parce que régulièrement utilisée par les services de secours, du fait de son importante contenance et de son implantation stratégique sur les hauteurs, la Sous-Préfecture de Florac a validé en 2020 l'intégration de cette réserve d'eau à la liste des équipements retenus au plan de massif DFCI de Villefort.

Ce plan de massif ayant été reconnu comme action d'intérêt communautaire par la communauté de communes Mont-Lozère, cette

dernière a porté un projet de remise aux normes de cette lavogne et de mise en place d'un système permettant de réserver en permanence un volume de 200 m<sup>3</sup> à la DFCI, le surplus étant destiné à l'abreuvement des animaux.

Financés à 50 % par l'Europe, 19 % par l'Etat et 11 % par le Département de la Lozère, les travaux réalisés par l'entreprise BEAU TP ont été achevés en mars 2024, pour un montant de 29 731,50 € HT.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



# ENVIRONNEMENT

## L'IMPORTANCE DES PARTENARIATS

L'Établissement Public Territorial du Bassin versant de l'Ardèche (EPTB) proactif grâce à un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Depuis la validation de la stratégie d'adaptation au changement climatique « Ardèche 2025 » par la Commission Locale de l'Eau (CLE), des commissions thématiques se sont réunies pour suivre les actions et préparer la révision du SAGE Ardèche (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) engagée depuis début 2024.

Les actions se déclinent en 5 volets :

**Le partage et l'économie de l'eau**, outre l'aide à l'achat de matériels d'économie d'eau et de récupération des eaux de pluie, l'ETPB œuvre à la gestion des réserves de soutien d'étiage en collaboration avec EDF et la Chambre d'Agriculture.

**La qualité des eaux et loisirs** : le site « Ardeche Inf'eau Plage » permet de transmettre des informations régulières sur la qualité de l'eau de baignade. Un bilan complet de la qualité des eaux à l'échelle du bassin versant du Chassezac a été réalisé.

**La prévention des inondations, avec un Programme triennal d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**, validé par la Préfète de l'Ardèche fin 2023.

**La gestion des rivières** : Durant l'automne-hiver 2023-2024, les chantiers d'entretien des berges se sont concentrés sur le Chassezac mais aussi sur l'Altier et sur la Palhères.

**La communication et éducation à l'eau** : l'EPTB Ardèche accompagne des projets scolaires de sensibilisation à l'eau et à la rivière et propose des animations gratuites grand public. Dans ce cadre, l'exposition Rivières, eau et agriculture vous est proposée jusqu'au 3 août par la CCML au Château de Castanet et une balade à la découverte des béals accompagnée par Grandeur Nature et proposée par la bibliothèque municipale de Villefort et le REEL48 aura lieu à Villefort le 21 septembre.



Toutes les infos sur l'EPTB en scannant le QR code

## Un appel aux connaissances locales pour identifier les mares à restaurer sur le bassin de l'Allier

Le **contrat territorial Haut-Allier**, porté par l'**Établissement public Loire** en phase de mise en œuvre depuis 2021 a pour objectif de contribuer à restaurer et préserver les milieux aquatiques. Sur le bassin versant de l'Allier, il fédère de nombreux acteurs autour de cette thématique par la mise en place d'études et de travaux. Signé le 3 avril à Chanteuges, **le contrat est renouvelé pour 3 ans**.

Contact : [laura.echaubard@eptb-loire.fr](mailto:laura.echaubard@eptb-loire.fr) – 07 86 64 71 81

Dans le cadre de ce contrat, de nombreuses actions sont prévues en faveur des économies d'eau et des zones humides. Sans forcément aller vers de grands aménagements, toujours plus grands, coûteux et pas toujours adaptés, de petites choses parfois oubliées peuvent avoir un rôle important : **les mares**.



Un appel aux connaissances locales des agriculteurs, chasseurs, forestiers et habitants est lancé sur la partie de la CCML située sur le bassin de l'Allier. **Vous êtes invités à faire remonter à Laura Echaubard**, technicienne à l'EP Loire, **les mares abandonnées** qui mériteraient un entretien pour restaurer leur fonctionnement. Les travaux seront réalisés **sans reste à charge pour le propriétaire**.

## Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement (SDEE) de la Lozère accompagne quotidiennement ses collectivités adhérentes dans la réalisation de leurs projets

“Réunissant la totalité des 152 communes lozériennes et 10 établissements publics de coopération intercommunale, le SDEE de la Lozère accompagne quotidiennement ses collectivités adhérentes dans la réalisation de leurs projets. Il constitue un **outil de mutualisation indispensable au bon fonctionnement de différentes missions de service public.**”

Le SDEE assure entre autres la gestion des collectes sélectives sur l'ensemble du département.

Les déchets sont principalement collectés sur les **750 points d'apport volontaire, puis triés et récupérés pour être réutilisés**.

Les Jeux Olympiques sont une bonne occasion pour communiquer sur l'importance du tri ... Aussi, le SDEE relaie-t'il la campagne nationale sur le recyclage de nos déchets.



Toutes les infos sur le SDEE en scannant le QR

## Déplacement doux ... Des stationnements pour les vélos !

La décarbonation, ça vous parle ? Mais si, vous en avez forcément déjà entendu parler ! Il s'agit de ces actions que nous sommes incités à faire pour réduire nos émissions de dioxyde de carbone et **essayer de soigner notre climat.**

Parmi ces petites victoires du quotidien, il y a l'action de **se déplacer à vélo** lorsque cela nous est possible.

“Ah oui très bien, et j'en fais quoi de mon vélo pendant que je fais mes démarches administratives à l'accueil de France Services, ou que je suis à mon cours de yoga à la halle des sports ?”

Pas de problème ! Afin de vous rendre le déplacement deux roues plus pratique, votre communauté de communes a installé des arceaux de stationnement pour les vélos à proximité de trois de ses bâtiments accueillant du public.

Parkings financés par le dispositif



porté par



avec le soutien de



## JEUNESSE

Avec des équipes dévouées à notre jeunesse, les 3 ALSH de la CCML tournent à plein régime cet été et refusent même malheureusement des enfants.

Porté en direct comme c'est le cas sur Mont-Lozère et Goulet ou soutenu financièrement par le biais d'une convention de partenariat comme sur les deux autres bassins de vie, nos centres de loisirs participent à la cohésion de nos territoires et jouent un rôle clé dans la coéducation des enfants, aux côtés de l'école et des parents.

## MÉDAILLE D'OR POUR NOS ACCUEILS DE LOISIRS !

Faut-il encore se poser la question du bien fondé de la mise en place d'ALSH pour la qualité de vie des familles de notre territoire ?

Pour garantir la qualité dans les actions menées au sein de ces ALSH mais aussi pour faire du lien et valoriser toutes les actions portées par les partenaires associatifs, la CCML porte un Projet Educatif Territorial (PeDT) soutenu par ses partenaires institutionnels : la CCSS, la MSA ainsi que le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES48).



## SPORT

La HDS enfin personnalisée !

## LA HALLE DES SPORTS (HDS) GRATASSAC UN OUTIL POUR TOUS

Après plusieurs années de fonctionnement, la Halle des Sports Gratassac arbore enfin fièrement son nom et les couleurs de la communauté de communes.



La CCML a accueilli la 26ème édition du Raid "Centrale Sup Élec" qui s'est déroulée du 17 au 21 avril 2024 dans nos montagnes et nos vallées ...

Plus de 200 concurrent.es se sont rassemblé.es pour une course itinérante de 5 jours où des épreuves de VTT, trail et sports de montagne se sont succédées entre Saint-Étienne de Lugdarès et Vallon Pont d'Arc.

Deux étapes du parcours se sont déroulées sur notre territoire, entre la Bastide-Puylaurent et Villefort, puis entre Villefort et Génolhac, où les collectivités locales contactées à l'automne 2023 ont répondu présentes pour mettre à disposition les structures communales nécessaires à l'accueil des participant.es à l'issue des journées de course.

Le jeudi 18 avril, c'est la halle des sports intercommunale et la salle

polyvalente de Villefort qui ont servi de refuge pour des sportif.ves émoussé.es par des conditions météorologiques difficiles, puisque la nuit précédente plusieurs tentes avaient cédé sous le poids de la neige. Manger au chaud et dormir au sec, un confort simple mais précieux à mi-parcours qui a apporté plaisir et repos à toute cette joyeuse caravane

Sitôt le départ donné le vendredi 19 au matin, l'équipe logistique s'est mise au travail pour restituer la halle des sports propre et rangée.

Devant une organisation aussi efficace et enthousiaste, on ne peut qu'espérer revoir ce groupe de jeunes dans notre région.



## SERVICES AU PUBLIC

Du nouveau à Brenoux et à la Bastide Puylaurent !

Suite à l'achèvement de l'espace intercommunal de Brenoux, la France Services change de jour et de fréquence de permanence !

Après la pause estivale du mois d'août, les conseillers France Services seront de retour sur le bassin du Valdonnez avec une permanence hebdomadaire à Brenoux.

**Vous pourrez donc profiter de leurs services d'aide aux démarches administratives tous les mardis à Brenoux de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.**

(contact : 04.66.31.68.85)



## FRANCE SERVICES : PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

### Passage du Bus du dernier Kilomètre à la Bastide Puylaurent

Philippe CASTANET, Préfet de la Lozère, a inauguré mercredi 10 juillet 2024, la 18ième France services de Lozère. Nommé "Bus du dernier kilomètre", cet accueil itinérant porté par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) se rendra dans différentes



communes du département non couvertes par une France Services fixe.

Sur notre communauté de communes, vous pourrez profiter des services des conseillers **en mairie à la Bastide Puylaurent tous les vendredis de 10h à 15h.**

(contact : 06.81.85.38.88 / msa-bus-lozere@france-services.gouv.fr)



## Votre Conseiller Numérique vous accompagne

En plus de soutenir les administrés à l'usage courant du numérique, en individuel ou en collectif, votre Conseiller Numérique vous propose des ateliers innovants rendus possibles grâce au financement de la MSA.

La CML par le biais de son Conseiller Numérique, vous propose de nouveaux ateliers du numérique gratuits. Grâce au soutien financier de la MSA nous avons acquis du nouveau matériel informatique pour votre plus grand plaisir : imprimante 3D, casques de réalité virtuelle, carte programmable, ...

Au programme cet été, un atelier "l'impression 3D", un atelier sur l'intelligence artificielle, un atelier sur les démarches administratives pour créer son identité numérique de la Poste permettant d'accéder facilement aux sites des administrations ou encore un atelier sur les appels en visio pour apprendre à garder facilement le contact avec ses proches.

D'autres ateliers arriveront cet automne, comme celui pour apprendre à programmer une ouverture automatique de son poulailler, imprimer en 3D des pièges à frelons ou encore explorer les entrailles des pyramides ...

Dans tous les cas, vous pouvez venir à la rencontre de votre conseiller numérique dans vos Frances Services de Villefort et du Bleymard si vous rencontrez un souci de manipulation de votre équipement ou lors de cours individuels sur téléphone, portable ou ordinateur.

Il peut vous accompagner pour : se familiariser avec l'outil, surfer en sécurité sur internet, s'inscrire sur un réseau social, créer son site web, avoir

une adresse mail, transférer ses photos sur l'ordinateur, ...

(Contact : 06.08.08.16.98 / jules.dutron@conseiller-numerique.fr)



## SOUTIEN INDÉFACTIBLE AUX ASSOCIATIONS

### Un soutien financier ...

En 2024, pas moins de **31 400 €** ont été attribués **aux associations qui oeuvrent au rayonnement de la CCML au-delà de son périmètre.**

### ... Un accompagnement dans la vie courante des associations ..

**Tout au long de l'année, les conseillers accompagnent les bénévoles dans la vie quotidienne de leurs associations.**

Cette année encore, les questions les plus posées concernent la recherche de financement, les modifications de bureaux ou de statuts ou encore la communication. Le conseiller numérique a aussi dispensé des formations concernant les logiciels de PAO et un agenda participatif a été créé pour aider à la coordination des animations associatives.

Vous pouvez retrouver cet agenda sur la site de la communauté de communes : [www.ccmontlozere.fr](http://www.ccmontlozere.fr)

### Et bien sur les forums des associations

Et n'oubliez pas de noter les dates des forums des associations sur vos tablettes. **Retrouvez vos associations en septembre, le le vendredi 13 à Villefort et le samedi 14 au Bleymard.**

Et si **vous souhaitez y réserver** un stand n'hésitez pas à nous contacter : pour le Bleymard au 04.66.31.68.85 et pour Villefort au 04.66.46.69.85.

À ce montant versé à 11 associations, viendront s'ajouter les subventions dans le **cadre des Contrats Éducatifs Locaux** dont le montant prévisionnel voté s'élève à **45 486 € pour 47**

Suite à de nombreuses demandes des associations locales, nous avons remarqué la nécessité de mettre en place un **agenda collaboratif pour limiter le chevauchement des animations associatives.** Il ne s'agissait pas de créer un agenda pour communiquer avec le grand public, pour cela vous avez la newsletter des France Services ou de l'Office de Tourisme, mais bien de partager les informations entre associations.

**actions** en direction des moins de 18 ans.

Et tout au long de l'année, la CCML prête gobelets, vidéoprojecteur, barnums et autres équipements ... Pour faciliter l'organisation des animations sur le territoire.

Cet agenda est à présent créé ! Mais où est cette merveille de technologie ? Vous le trouverez **sur la page d'accueil du site internet de la Communauté de Communes.**

Si vous avez des difficultés à prendre en main cet outil, n'hésitez pas à contacter notre conseiller numérique Jules (06 08 08 16 98), il se fera un plaisir de vous aider.



# TOURISME

## UN OFFICE DE TOURISME DE COMPÉTITION À N'EN PAS DOUTER !

### Un nouveau Bureau d'Information Touristique en gestion directe (BIT)

Afin d'organiser le fonctionnement du bureau d'information touristique de la Bastide-Puylaurent pour la saison touristique 2024, une nouvelle convention a été signée entre la CCML et la commune. Elle permet à Aline et Morgane, les agents permanents de l'office de tourisme, d'assurer l'ouverture du bureau de La Bastide-Puylaurent 15h par semaine de juin à septembre.

Durant la haute saison, 12h d'ouverture

complémentaires sont effectuées par un agent communal.

À la fin de la saison, les chiffres de fréquentation seront observés pour ajuster les périodes et fréquences d'ouverture si besoin.

#### Horaires d'ouverture :

Du 1er juin au 7 juillet puis du 25 août au 30 septembre : du lundi au mercredi 15h30-18h00 et du jeudi au samedi 09h30-12h00

Du 8 juillet au 24 août : du lundi au mercredi 10h00-12h00 / 15h30-18h00 et du jeudi au samedi 9h30-12h00 / 15h30-17h30



### De nouveaux espaces de promotion dans les bureaux d'information touristique

Mis en place en 2023 au bureau de Villefort, le téléviseur installé dans la zone d'accueil a créé un nouvel espace de promotion et de diffusion de l'information sur le parcours des visiteurs. Face au succès de cette opération, nous avons sollicité le Département de la Lozère au titre du "dispositif d'aides en faveur des offices de tourisme : accompagnement à la mise en œuvre d'une stratégie numérique."

Ainsi, grâce à l'obtention d'un financement représentant la moitié de l'investissement, nous avons pu reproduire, cette année, l'opération dans nos bureaux de Bagnols-les-Bains, La Bastide-Puylaurent et Le Bleymard. Ces téléviseurs permettent de diffuser les vidéos que nous produisons, mais aussi celles de nos partenaires.



### Interventions radio

L'OT Mont-Lozère intervient régulièrement à la radio ou auprès de journalistes et blogueurs pour faire la promotion touristique du territoire.

Cette année, vous pouvez ainsi les retrouver au micro certains jeudis matins dans l'émission "Bienvenue chez vous" de 10h à 11h sur France Bleu Gard Lozère, en partenariat avec Lozère Tourisme. Cette intervention se fait aux côtés de prestataires partenaires de l'OT afin de valoriser leurs activités ainsi que notre territoire. Ces émissions ont beaucoup de succès, se classant régulièrement en 1ère position des émissions les plus écoutées sur France Bleu Gard Lozère. Écoutez ou réécoutez l'émission en replay sur le site de France Bleu Gard Lozère.



### Promotion touristique auprès d'une clientèle de proximité en Haute-Loire

Pour la seconde année consécutive, l'office de tourisme Mont-Lozère a fait le choix du magazine Strada pour **renforcer la communication auprès d'une clientèle de proximité**. STRADA, le magazine du bien-vivre en Haute-Loire, profite d'une belle côte de sympathie auprès de ses 100 000 lecteurs. Il est distribué gratuitement en 13 000 exemplaires dans toute la Haute-Loire chaque trimestre depuis 15 ans. **Une demie-page est consacrée à la destination Mont-Lozère dans le n°65 - ÉTÉ 2024**



### CB acceptée

Sur les recommandations du Centre des Finances Publiques et afin d'offrir une solution de paiement moderne et sécurisée à nos clients, nous avons désormais des Terminaux de Paiement Électronique nous permettant d'accepter la Carte Bancaire (avec ou sans contact) pour des achats effectués dans les espaces boutique des bureaux de Bagnols-les-Bains et Villefort.

## ACCUEIL DES VISITEURS

### Castanet : Estivale 2024 ...

Cette année, pour les 60 ans de l'aménagement hydroélectrique de la vallée du Chassezac, la CCML a mis l'eau à l'honneur avec une exposition intitulée « L'eau et l'Homme ».

Cette proposition qui traite des différents usages et enjeux de l'eau, regroupe différents partenaires de la communauté de communes : l'EPTB du Bassin versant de l'Ardèche (Etablissement Public Territorial du Bassin versant de l'Ardèche), le Copage (association d'agri-environnement et de gestion de l'espace en Lozère, concilie les systèmes agricole et les enjeux environnementaux ) et Edf bien entendu.

Les photos de monstres de bois de Fabrizio SPICA viennent agrémenter les expositions d'une part de mystère.

Le Parc National des Cévennes aussi participe à cette saison, avec une exposition des clichés pris par les agents de la structure qui montre la richesse animale et végétale de notre territoire.

Le château dont le vernissage a eu lieu le 6 juillet, est ouvert jusqu'au 30 août de 14h à 19h au tarif de 4 euros pour les plus de 25 ans et 2€ pour les 12-25 ans et les groupes.



### L'accueil des camping-car : entre ménager et aménager

L'accueil des camping-car sur un territoire est un casse-tête. Répondre aux attentes de tous les acteurs économiques impactés par ce tourisme en essor constant est souvent un paradoxe : les uns ne veulent pas que les camping-car puissent stationner hors structure, les autres ont besoin de ces nomades car ils consomment dans leurs établissements ... Et préserver le milieu naturel fait aussi partie des préoccupations des Élus !

Mais vouloir faire au mieux de chacun n'est pas chose aisée quand la première règle est la suivante :

**«sauf risque spécifique, il n'est pas possible d'interdire aux camping-cars ce qui est autorisé aux voitures».**

Aussi pour tenter de réguler le stationnement, la CCML et la commune de Pourcharesses ont décidé de limiter l'accès aux véhicules de moins de 2,30 m sur le parking entre le château de Castanet et la Guinguette du Bout du Lac, réservant 3 places sur le bord de la route aux véhicules sanctionnés.

De même, afin de tenter de centraliser les camping-caristes sur des sites dédiés, la CCML et la commune de

Villefort souhaitent aménager une aire de stationnement "une nuit" sur le bord de la départementale avec vue sur le lac. Ce parking qui devrait être en fonction à la fin de l'automne, autorisera les camping-caristes à stationner une nuit au-delà de laquelle, ils seront invités à rejoindre une zone aménagée et en particulier les campings.

Ces différentes propositions viennent compléter l'offre d'aire de camping-car déjà en place à Prévencières au niveau de camping municipal ... En créant une offre structurée, gageons que nous garderons les camping-caristes sur le territoire, tout en les canalisant.

### Évolution du taux de la taxe de séjour pour 2025

La taxe de séjour est une taxe due par les vacanciers hébergés à titre onéreux. Son produit doit être affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique ou relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Sur la CCML, le produit de cette taxe permet de financer principalement des actions portées par la régie Office de tourisme, dont :

- l'accueil et le renseignement des touristes dans les cinq bureaux et points d'information touristique et hors-les-murs (marchés du Valdo, grands évènements)
- la promotion du territoire via le site internet, les réseaux sociaux, les salons...
- l'analyse de la fréquentation pour mieux orienter la stratégie touristique du territoire.

Depuis 2023, la taxe de séjour est également affectée à hauteur de 5 % au financement et à l'entretien du réseau d'itinéraires multi-pratiques du Pôle Pleine Nature Mont-Lozère. Afin d'assurer une meilleure cohérence dans les tarifs sur l'ensemble du territoire recouvert par le Pôle Pleine Nature, le conseil communautaire avait alors décidé d'harmoniser les tarifs sur le massif du Mont-Lozère.

En 2023, le Pôle Pleine Nature (PPN) a représenté un coût annuel de plus de 130 000 € pour la CCML. La part de la taxe de séjour affectée à ce projet s'est portée à 5 913 €.

Afin d'augmenter la part du financement par les vacanciers de l'entretien des itinéraires du PPN, en juin 2024, **le conseil communautaire a acté une modification des tarifs de la taxe de séjour.**

En cohérence avec le territoire des Cévennes au Mont Lozère et dans une logique d'incitation au classement et donc au gain en qualité d'accueil, cette **augmentation concerne uniquement les hébergements non classés ou en attente de classement** (à l'exception des hébergements de plein air, des chambres d'hôtes et des auberges collectives). **Le taux est passé de 2,5 % à 3,5 % du coût de la nuitée.** **Les autres tarifs, eux, restent inchangés.**

### Tarifs à compter du 1er janvier 2025 :

Catégories d'hébergement	Tarif par personne et par nuit
Palaces	2,30 €
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 5 étoiles	1,20 €
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 4 étoiles	1,10 €
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 3 étoiles	0,90 €
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,80 €
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 1 étoile Villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes, auberges collectives	0,70 €
Terrains de camping et de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et équivalents	0,45 €
Terrains de camping et de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et équivalents, ports de plaisance	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement	<b>3,5 %*</b>

### Tarifs inchangés

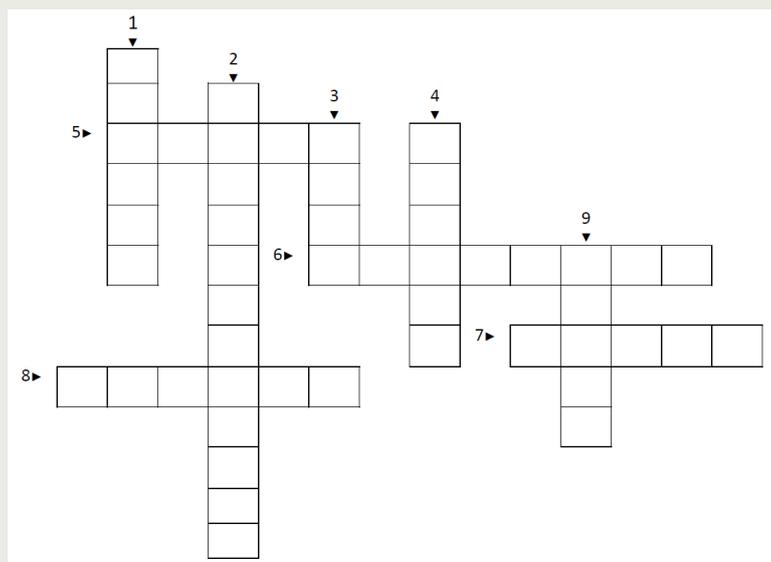
\* Taux appliqué au coût de la nuitée, par personne, dans la limite de 2,30 €  
Pour les communes du Gard, une taxe additionnelle départementale de 10 % s'applique.

## SAISONNIERS

### QUI DIT "SAISON" DIT "SAISONNIERS" !

Cet été, ce sont **9 saisonniers qui sont venus renforcer les différents services de la CCML**, afin d'assurer le bon déroulement de l'été : surveillance de plage de Villefort, entretien ou encore accueil dans les bureaux d'information touristique ou au château de Castanet.

### Trouvez leurs prénoms ou allez à leur rencontre !



- 1 - Agent technique bassin de Villefort : peut être Clerc ou Doré
- 2 - Hôtesse d'accueil à l'Office de Tourisme : elle est à la fois la mère de Jésus et son apôtre (prénom composé)
- 3 - Hôte d'accueil au Château de Castanet en juillet : ce fut le prénom du deuxième roi légendaire de Rome qui régna entre 715 à 672 avant J.-C.
- 4 - Agent technique bassin du Bleygard : Il peut être animateur télé ou roi de Bretagne
- 5 - Surveillant de la baignade à Villefort en juillet : s'il était un Goujon, il jouerait au rugby à XV
- 6 - Surveillante de la baignade à Villefort en août : en elle porte le deuxième prénom de Madame de Montespan
- 7 - Hôtesse d'accueil à l'Office de Tourisme : fille d'Acrisios et d'Eurydice, elle est la mère de Persée

8 - Hôtesse d'accueil au Château de Castanet en Août : jeune orpheline dont le comte Almaviva est tombé amoureux dans Le Barbier de Séville

9 - Agente technique bassin de Villefort : elle pourrait être marathonnienne ou femme de lettre américaine d'origine franco-cubaine.

1 Julien, 2 Marie-Pierre, 3 Numa, 4 Arthur, 5 Loann, 6 Athénais, 7 Danaé, 8 Rosine, 9 Anaïs



## FOCUS SANTÉ



### OFFRE DE SERVICE MÉDICAL

Généralistes ou spécialistes ... Des praticiens au service des habitants tout au long de l'année

#### Généralistes établis sur la CCML

- Secteur Villefort

Dr Sylvie MAURIN : 04.66.46.68.54

Dr Laure MAURIN : 04.66.46.68.54

- Secteur Mont-Lozère et Goulet

Dr Jacques CAMPION : 04.66.48.69.34

- Secteur Valdonnez

Dr Elodie REPOLE : 04.66.48.07.52

#### Mobi Santé sur la Bastide Puylaurent

Depuis le début du mois de mars, un "Mobi Santé" fait escale une fois par mois à la Bastide Puylaurent qui n'a plus de médecin depuis le départ en retraite du Dr FRANCOTTE.



#### Permanence de spécialistes au Centre Hospitalier Les Châtaigniers de Ponteils

Le Centre Hospitalier (CH) "Les Châtaigniers" de Ponteils et Brésis dispose d'une offre de médecins spécialisés qui accueillent sur rendez-vous. Une offre de service précieuse à ne pas laisser disparaître : diabétologue, pneumologue, cardiologue, sage-femme ainsi qu'un infirmier en pratiques avancées pour le suivi des pathologies chroniques stabilisées.

Pour la prise de rendez-vous ou tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat médical au 04 66 56 48 10.

Pour le service d'imagerie médicale : vous pourrez bénéficier de radiographies standards : radiographies pulmonaires, abdominales, explorations des sinus, du rachis, des os et articulations.

La manipulatrice radio reçoit sur rendez-vous, elle réalise vos examens et vous remet les clichés. Le compte-rendu est disponible sous 24 h et envoyé au médecin traitant.

Prise de rendez-vous : 04 66 56 48 66

#### Journée Santé des Femmes et Journée Icope

C'est aussi au CH de Ponteils qu'a eu lieu en mai, la Journée Santé des Femmes, initiative née d'un partenariat entre la commune, la CPTS\* "Entre Cèze Et Gardon En Cévennes", le CH de Ponteils, la Cézarenque et la CCML, qui a permis à plus de 80 femmes de bénéficier d'un suivi médical et d'informations ciblées.

En septembre aura lieu une journée autour de la prévention de la dépendance Icope.

## SERVICES DES COMMUNES



### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article listant les agences postales communales et les bureaux de poste sur notre territoire

Sur Bagnols les Bains, il s'agit bien d'un bureau de poste et non d'une agence postale comme indiqué dans la précédente gazette papier. Ce bureau est ouvert les lundis et jeudis de 9h à 12h puis de 14h à 16h30.

Profitons de ce correctif pour indiquer :

- les nouveaux horaires de la poste de Villefort qui accueille désormais le public du mardi au

vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

- le déménagement de l'agence postale de Pied de Borne qui sera à présent dans les locaux de la mairie et aura donc les mêmes horaires que l'accueil, à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30.